

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'assemblée générale mixte du 23 mai 2012

Les actionnaires de la société Spir Communication SA sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le mercredi 23 mai 2012 à 9 heures, au siège social.

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour, le projet des résolutions proposées au vote des actionnaires par le conseil d'administration ainsi que la description des principales modalités de participation et de vote à l'assemblée et d'exercice des droits des actionnaires, a été publié au BALO n° 44 du 11 avril 2012.

L'avis de convocation sera publié au BALO du 30 avril 2012.

Les documents et informations destinés à être présentés à l'assemblée générale et visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la Société, www.spir.fr, rubrique « Finances - Espace actionnaires - Assemblée Générale ».

Tout actionnaire peut, dans les conditions et délais précisés aux articles R. 225-89 et R. 225-90 du Code de commerce, prendre connaissance, au siège social, des documents et renseignements visés à ces articles.

www.spir.fr

Le groupe Spir Communication est coté en continu sur le compartiment C Euronext Paris et fait partie des indices CAC® Mid & Small, CAC® Small, CAC Média, CAC Consumer Services, CAC® All-Tradable et CAC® All-Share Mnémo : SPI - Reuters : SPIS.PA - Bloomberg : SPI FP - Code valeur ISIN : FR0000131732

ACTEUR GLOBAL DE LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ